

Madame la rectrice, Monsieur Le directeur académique des services de l'éducation nationale,

Les personnels enseignants du collège Descartes de Fontenay le Fleury, dénoncent l'insuffisance du projet de la dotation globale horaire allouée à notre collège pour la rentrée 2021.

En effet, alors que nous estimions déjà l'année dernière que notre enveloppe globale était largement insuffisante, celle de cette année est en diminution alors même que les prévisions d'effectifs de la DSDEN sont en légère augmentation. Alors que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter, la diminution des heures ne nous permet pas d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Dans des classes surchargées, il nous devient de plus en plus compliqué de prendre en compte la diversité des élèves et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers de plus en plus nombreux dans les établissements. Pour travailler dans de bonnes conditions et aider au mieux les élèves, nous estimons que la barre d'ouverture de classe devrait se situer à 24 élèves maximum.

Nous ne comprenons pas non plus la suppression de nos heures dites "niveaux chargés" alors même que dans vos prévisions deux niveaux se retrouvent à près de 30 élèves par classe. Devons-nous en conclure que le nombre de 30 élèves par classe devient une norme dans tous les établissements ? Cette diminution d'heures entraînera donc la suppression de projets ou d'heures dédoublées qui nous semble pourtant primordiale pour la réussite des élèves.

Enfin, nous estimons que le taux d'heures supplémentaires (situé à plus de 10%) est beaucoup trop important. Les 70 heures supplémentaires étant des heures devant élèves, nous pensons que celles-ci devraient être des heures postes et non des heures supplémentaires. L'obligation des heures supplémentaires impose un nombre d'élèves et de classes plus important par professeur et forcément une charge de travail beaucoup plus élevée. Les enseignants ont moins de temps pour chaque élève, ceci se fait de nouveau au détriment de la réussite des élèves. Nous demandons donc par la même occasion la suppression du décret permettant de nous imposer 2h supplémentaires.

Pour ces différentes raisons, nous dénonçons :

- La barre d'ouverture de classe à 30 élèves, qui n'a aucun intérêt pédagogique, mais uniquement économique et demandons que cette barre soit abaissée à 24 élèves maximum.
- La diminution des postes de remplaçants, entraînant le non remplacement des professeurs absents, même quand l'absence dépasse plusieurs semaines.
- La diminution de nos heures d'autonomie, qui entraîne la suppression de projets ou de demi-groupes.
- Le taux d'heures supplémentaires toujours très élevé et en constante augmentation au niveau départemental, académique et national.

Pour ces différentes raisons, nous demandons un recrutement beaucoup plus important de professeurs titulaires pour les rentrées à venir.

Bien cordialement

Les représentants des enseignants au Conseil d'administration du collège René Descartes.